



Nancy, le 29 novembre 2016

Membres de l'ADEREST

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'ADEREST du 24 novembre 2016

Présents : 19

Pouvoirs : 11

Ordre du jour :

1. Résultats des élections
2. Bilan des nouveaux adhérents depuis la dernière AG (16/04/2015)
3. Rapport moral
4. Rapport financier
5. Rapport d'orientation : la journée thématique de 2017, le 18^{ème} colloque de l'ADEREST, le site internet

1. Vote de renouvellement de trois postes au conseil d'administration

Cette année, les membres sortants étaient : Anne Chevalier (chercheur retraitée) et Jean-Bernard Henrotin (chercheur à l'INRS). La première n'était pas rééligible et le second, rééligible, ne souhaitait pas se représenter. De plus, Jean-Louis Pommier, médecin inspecteur du travail retraité, souhaitait démissionner avant la fin de son mandat (2017).

Les adhérents de l'ADEREST avaient donc à renouveler trois membres du conseil d'administration dont un poste fléché MIRT. Trois candidats se sont présentés à leurs suffrages :

- **Irina Guseva Canu** (épidémiologiste Sante Publique France)
- **Madeleine Valenty** (médecin du travail MSA)
- **Pascal Duprat** (MIRT Ile de France)

Résultats du vote :

Sur 96 électeurs inscrits, 61 ont voté (61 votes exprimés). Pascal Duprat a obtenu 60 voix, Irina Guseva Canu 58 et Madeleine Valenty 56 voix. Le règlement intérieur de l'association stipule qu'en cas de démission avant la fin du mandat, c'est le candidat qui obtient le moins de suffrages qui occupe le poste du démissionnaire jusqu'à la fin de son mandat. Pascal Duprat et Irina Guseva Canu sont donc élus pour 4 ans, Madeleine Valenty pour un an.

Le conseil d'administration est donc composé des personnes suivantes :

François Becker, Eve Bourgard, Alexis Descatha, Pascal Duprat, Irina Guseva Canu, Yuriko Iwatsubo, Gérard Lucas, Madeleine Valenty.

2. Demandes d'adhésion depuis l'AG du 16/04/2015

Les demandes d'adhésion sont présentées par la secrétaire de l'ADEREST, Anne Chevalier. L'association a accueilli trois nouveaux membres depuis l'assemblée générale du 16 avril 2015.

Nom	Profession	Société	Date d'adhésion
Emilie CHAZELLE	Epidémiologiste	Santé Publique France	26/02/2016
Pascal DUPRAT	Médecin Inspecteur du travail	Directe Idef	12/10/2016
Stephane MALARD	Conseiller Médical	INRS	15/03/2016

L'assemblée des adhérents discute sur la difficulté actuelle de « recruter » de nouveaux adhérents, difficulté qui se retrouve aussi dans d'autres associations : précédemment, les adhésions se faisaient avant un colloque mais ce n'est plus le cas actuellement. Les contacts avec les masters d'Epidémiologie, avec les internes de santé publique ou avec les internes de médecine du Travail par voie internet ne semblent pas être efficaces. Mieux vaut privilégier le contact direct.

3. Rapport moral

Le rapport moral est présenté par la Présidente, Eve Bourgard. Les différentes activités de l'ADEREST depuis avril 2015 ont été les suivantes :

- Les résumés des présentations faites au cours du Colloque de Lyon 2015 ont été publiés dans la revue « Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement » en septembre 2015. Une synthèse des communications a été publiée dans la revue « Références en Santé Travail » de l'INRS en septembre 2015.
- Le prix « Espoir », qui récompense un jeune chercheur présentant une communication au colloque (étudiant ou candidat âgé de moins de 35 ans), a été mis en place au cours du colloque de La Rochelle et a été reconduit au cours du colloque de Brest. Le prix Espoir 2015 a été décerné à Laetitia Bénézet, DST, InVS.
- Les membres du CA de l'ADEREST étaient membres du comité scientifique du colloque de Brest. Ils ont également contribué à l'organisation de ce colloque.
- Une déclaration d'activité comme prestataire de formation a été enregistrée pour l'ADEREST auprès de la DIRECCTE Ile de France en 2013. Cette déclaration permet aux

employeurs de prendre en compte le colloque de l'ADEREST au titre de la formation professionnelle continue en signant une convention avec l'ADEREST au moment de l'inscription. Un bilan pédagogique et financier de l'activité de formation a été réalisé et validé au mois d'avril 2016. Il porte sur l'année 2015 et le colloque de Lyon.

- Un effort d'information sur l'ADEREST, ses missions et son activité (Journée, Colloque...) a été fait auprès des organismes de formation à l'épidémiologie (Masters) et auprès de l'Université Paris-Dauphine.
- Comme l'année dernière, un tarif spécial étudiant a été établi cette année. 8 étudiants ont bénéficié de ce tarif pour le colloque de Brest. Des adhérents font remarquer qu'un tarif préférentiel n'est pas suffisant car les services hospitaliers ou universitaires n'ont pas les moyens de financer le reste des frais : transport et logement. Cela expliquerait l'effet réduit des efforts de publicité à la fois sur les adhésions et sur la participation aux colloques.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

4. Rapport financier

La trésorière de l'ADEREST, Yuriko Iwatsubo, présente le bilan financier de 2015 et du début 2016 (les comptes sont arrêtés au 18/11/2016) :

Les dépenses 2015 sont réduites aux frais d'assurance de l'association, à quelques dépenses de gestion courante et de frais de CA et à l'organisation du colloque de Lyon (prise en charge des frais des conférenciers). Côté recettes, il s'agit des cotisations et du versement du solde positif du colloque de Lyon.

Au 18 novembre 2016, le solde de l'Association a augmenté – ce qui nous permet d'envisager les colloques suivants avec sérénité.

BILAN FINANCIER 2015

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Charges de gestion courantes (frais bancaires et postaux, fournitures...)	140, 58€	Cotisations 2015 (76)	1140,00€
Assurance	202, 42€	Cotisation 2016 (1)	15,00€
Journée Thématique (2014)	17, 00€	Cotisation 2014 (2)	30,00 €
Site internet	15,36€		
Colloque Lyon (invitations, repas..)	1478,16 €	Solde positif colloque Lyon	2079,9€
Prix Espoir	250,00€		
<hr/>			
Total dépenses	2 103,52 €	Total recettes	3 264,97 €

BILAN DES COMPTES AU 31/12/2015

<i>Comptes courants</i>		<i>Livret A</i>	
Solde au 01/01/2015	9 560,36 €	Solde au 01/01/2015	45 957,71 €
Recettes 2015	3 264,97 €	Intérêts (2014)	47,40 €
Dépenses 2015	- 2 103,52 €		
<hr/>			
Solde au 31/12/2015	10 721,81 €	Solde au 31/12/2015	46 375,11 €

BILAN FINANCIER – ANNEE 2016 (18/11/2016)

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Charges de gestion courantes (Frais bancaires et postaux, fournitures...)	20,40 €	Cotisations 2016(63)	945,00 €
Assurance	209,92 €		
Frais CS colloque Brest (Déplacements, repas...)	333,00 €		
Site internet	1 045,04 €		
<hr/>			
Total dépenses	1 608,36 €	Total recettes	945,00 €

En attente d'encaissement de 3 chèques de cotisation

BILAN DES COMPTES AU 18/11/2016

<i>Comptes courants</i>		<i>Livret A</i>	
Solde au 01/01/2016	10 721,81 €	Solde au 01/01/2016	46 375,11 €
Recettes 2016	945,00 €	Intérêts 2015	415,16 €
Dépenses 2016	- 1608,36 €		
<hr/>			
Solde au 18/11/2016	10 058,45 €	Solde au 18/11/2016	46 790,27 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Cotisation :

- L'ensemble de l'assemblée se prononce pour le maintien à 15 euros de l'adhésion à l'ADEREST.
- Les statuts de l'association stipulent que « la qualité de membre se perd (entre autres) par non-paiement de la cotisation durant trois années consécutives ». La présidente enverra un courrier aux anciens membres qui sont dans ce cas afin de connaître leur intention vis-à-vis de l'association.

5. Rapport d'orientation :

- Devant la bonne santé financière de l'association, certains membres de l'assemblée proposent, de financer une étude ou plus modestement, de contribuer au financement d'une étude (ou d'un thésard) mais est-ce possible juridiquement ? faut-il passer par un établissement tel qu'une université ou l'ANSES ?

Il y a un risque de dilution. Il faut que la contribution de l'ADEREST soit bien visible.

De plus, quelles seraient les modalités de recrutement ou de l'appel à projet ?

Le CA va se renseigner sur les possibilités au plan juridique.

- Une autre possibilité pour utiliser au mieux les moyens financiers et d'apporter du sang neuf à l'association, serait de proposer à l'ANIMT ou aux masters d'épidémiologie de financer complètement la participation d'un étudiant au colloque de l'ADEREST moyennant adhésion à l'association (cf. ci-dessus le point concernant les nouveaux adhérents) et présentation de ses travaux dans le domaine de l'épidémiologie santé travail.

Il est à remarquer que les personnes ayant bénéficié d'un tarif préférentiel au colloque de Brest n'appartiennent pas à l'ADEREST

- D'autres moyens de faire de la publicité pour l'ADEREST sont envisagés : pub auprès des autres associations (ADELF, EPITER,...), stand au congrès de médecine du travail,... Ces moyens ont déjà été utilisés avec peu de succès mais pourraient être intensifiés.

- **Le site de l'ADEREST :**

Le site internet a été rénové en 2015 mais le CA est déçu par le résultat un peu « tristounet » qui ne valorise pas l'association. Il envisage de prendre un autre prestataire pour rendre ce site plus dynamique. Un membre du CA pourrait être spécialement chargé de ce point important.

- **Organisation des prochaines manifestations :**

a) 1a journée thématique (2017) :

Elle aura lieu à Paris (au FIAP) au printemps ou en début d'automne 2017. Plusieurs sujets sont proposés par la présidente :

- Peut-on rapprocher l'épidémiologie en santé travail et en santé environnement ?
- Pathologie de l'épaule et du cou,
- Limites qui affectent les études épidémiologiques (biais),
- Traçabilité des expositions en médecine du travail,
- Une pathologie, par exemple l'asthme,

D'autres sujets sont proposés par les adhérents : les centres d'appel, l'évaluation des interventions de prévention,...

Finalemment le premier sujet emporte l'adhésion des participants sous le titre : « Epidémiologie en santé travail, épidémiologie en santé environnement : quelles différences, quelle complémentarité ? »

b) Colloque 2018 :

Il aura lieu à Angers au printemps 2018.

La prochaine assemblée générale se déroulera lors de la journée thématique de Paris.



Eve Bourgard
Présidente



Anne Chevalier
Secrétaire générale